

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°) 24.—	13.—	7.50	
(env. 3 N° de la semaine) 19.—	11.—	6.50	
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° 11 c 84			

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.60
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			

Offres et demandes d'emplois
Jeune fille
 de 18 ans, sachant deux langues, cherche place dans magasin d'épicerie ou d'étoffes.
 S'adresser au bureau du journal.
On demande une Bonne à tout faire
 sachant bien cuire. Entrée date à convenir.
 S'adresser au bureau du jour.

Pour la France
 nous cherchons de suite des **Bonnes de ferme**
 connaissant très bien tous les travaux de campagne et sachant traire. Voyage payé. Prière de s'adresser au grand Bureau de placement international et franco-suisse. Chr. BERGER, Olten Tél. 85. Mettre timbre réponse.

On demande servantes
 pour de suite quelques habiles en Suisse et en France pour ville et campagne.
 S'adresser au grand bureau de placement international Chr. BERGER, OLTEN, Ringstrasse 39, Tél. 85.

Homme marié, 23 ans, demande emploi
 au mois, de préférence à Sion. Bonne référence. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 de suite une, éventuellement deux chambres meublées, bien exposées au soleil, chauffage central.
 A la même adresse à vendre un traineau attelé.
 S'adresser à Louis Wirthner, à la Planta, Sion.

A vendre
 environ 5 toises de foin et refoin. S'adresser chez Udrisard Jean-Joseph, Vex.

A vendre
 un bgn mulet pour la boucherie.
 S'adresser au bureau du journal.

A vendre d'occasion
 1 commode, 1 table ronde, 2 jardinières, 1 lampe suspension, 1 grand fourneau potager.
 S'adresser chez Mme Vve Richard, chemin de l'Hôpital, Sion

A vendre
 en zone (Gex), jolie propriété comprenant maison d'habitation 4 pièces, grange et écurie, dépendances, élect., terrain 28 poses, gd. verger, nombreux arbres fruitiers. Facilités de paiement. S'adr. Rossignelly, 2 Chemin Neuf, Genève.

A VENDRE
 faute d'emploi, une centrifuge de 150 lit., à l'état de neuf (Alfa Laval), fonctionnant très bien. S'adr. chez Favre Castimir, à Chippis.

A vendre
 un mulet gras pr. la boucherie. S'adres. Fraiser Jules à Riddes.

Thé Loto Concert

donné par le TENNIS-CLUB
Dimanche 13 Janvier, dès 3 h. 1/2, à la

GRANDE SALLE DU CASINO DE SION
— Attractions diverses —

= LOTO =

de la FANFARE DE BRAMOIS

Les lots du loto du 16 décembre n'ayant pas tous été distribués, un nouveau loto aura lieu dimanche 13 courant, dans la grande Salle Farquet.

Vente de fromages

Samedi 12 janvier, à Sion, et lundi 14 janvier à Martigny-Ville à l'occasion de la foire de Martigny-Bourg, aux places habituelles, Vente de fromages de la Gruyère, de toutes qualités et rich, ainsi que vacherins pour la fondue, Mont d'Or, Beaumont, relochons, beurre extra de cuisine et sérac de montagne.

Se recommande: PUGIN, fromage, RIAZ.

A vendre un camion-automobile

de 4 tonnes, en parfait état. Prix avantageux. On prendrait éventuellement du vin en paiement. Adresser les offres sous chiffres P. 117 S., Publicitas,

Pommes de terre Carottes Raves

à vendre en gros et mi-gros chez
FRÉDÉRIC VARONE & Cie., en gare de SION

Aux Communes et Municipalités

soucieuses de la santé et de la Vie de leurs habitants, l'Agence des Automobiles «Chevrolet» AUTA-NOVO, S. A., à Genève, 42 Gd. Quai, enverra sur simple demande par poste, les dessins et descriptions complets de l'Ambulance automobile 15 HP., construction très soignée, solide et extra moderne, vendue en ordre de marche, avec démarrage et éclairage électrique, chaînes pour circuler dans la neige; Lit-brancard, strapons pour gardes-malades, etc., au prix de frs. 8,500.—. Garantie une année.

Bâches d'occasion

Ire qualité, ayant servi pour cantines, reconnues parfaitement imperméables. Grosse quantité à vendre dans toutes les dimensions. Prix modérés. Occasions exceptionnelles. S'adr. chez A. Savary, fabricant, Av. de la Harpe, Lausanne. Téléphone 92,17



Sabots peau cirée, non fourrés, Nos 40-48 6,90
 Souliers militaires, peau de veau souple. Forme d'ordonnance, bon ferrage, la qualité No. 40/46 23,50
 Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, Nos. 36/39 15,90
 Souliers militaires double semelle, bon ferrage, No 40/46 Fr. 18,50
 Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de Ire qualité Bally Fr. 21,50
 Bottines pour hommes, pour le dimanche, box noir double semelle Fr. 21,50
 Bottines pour Dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bottier, forte semelle Nos 36/42 18,50
 Bottines peau cirée pour garçons et fillettes, Nos. 27/29 9,50
 Nos 30/35 10,50

Envoi franco contre remboursement à partir de 10.—
Demandez notre catalogue illustré
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, GENEVE

CRÉDIT SIERROIS

Sierre et Montana

Escompte ——— Ouverture de crédits
Change ——— Ordres de Bourse

Dépôts à vue et à terme aux conditions les plus favorables

SIROP DYRBA

Contre toutes les affections des voies respiratoires: rhumes, catarrhes, bronchite, influenza, asthme, etc. Le flacon fr. 3.—
En vente au dépôt général pour le Valais
PHARMACIE DARBELLAY, SION

A VENDRE billes d'acacias

(bois de charonnage)
de 25 à 55 cm. de diamètre.
S'adresser chez Joseph Haefliger, Rue du Rhône, Sion.

Salamis

La Centrale Chevaline, Genève envoie des délicieux salamis à frs. 5.— le kg. à partir de 2 kgs. Ecrire: Chemin-Neuf 2, Genève.

LOTS

à fr. 1.— ou séries à frs. 10.— dont 1 à 2 gagnants sont garantis de la loterie de l'hôpital d'Aarberg. Vous avez la grande chance de participer au 3me TIRAGE: 29 FÉVRIER et de gagner des gros lots de frs. 50,000, 20,000, 5,000 etc. qui ne sont pas encore sortis. Envoi contre remb. par l'Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt, 154.

REGLES MENSUELLES
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

WIDMANN FRÈRES

ci-devant F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
Salles à manger, chambres à coucher, salons tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.
Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix



Une loterie avantageuse

est celle pour la construction des Eglises d'Ayer et de Sierre

Primes:	Total
Frs. 30,000.—	Frs. 280,000.—
» 20,000.—	Prix de la série à 10 numéros: frs. 10.—
» 5,000.—	Prix par billet à 2 numéros: Frs. 2.—
» 1,000.—	
» 500.—	
etc.	

Un gagnant par série

Les commandes sont reçues par la BANQUE DE COMMERCE ET DE CRÉDIT, 20 rue du Mont-Blanc, GENEVE

Société Suisse des Explosifs

Fabrique et bureaux: Gamsen-Brigue (Valais)
Télégramme: Explosifs, Brigue

Dynamite à tous dosages	Explosifs de sûreté
Dynamite-Gomme 100%	Gamsite
Dynamite « Antigel »	Plastammite
Mèches et détonateurs	Simplonite

Tous accessoires pour le tir des mines
Dépositaires: Victor Karlen, Stalden, Adolphe Rey, à Sierre; Pfeiffer & Cie., Sion; F. Bompard, Martigny; M. Décaillet, Salvan.

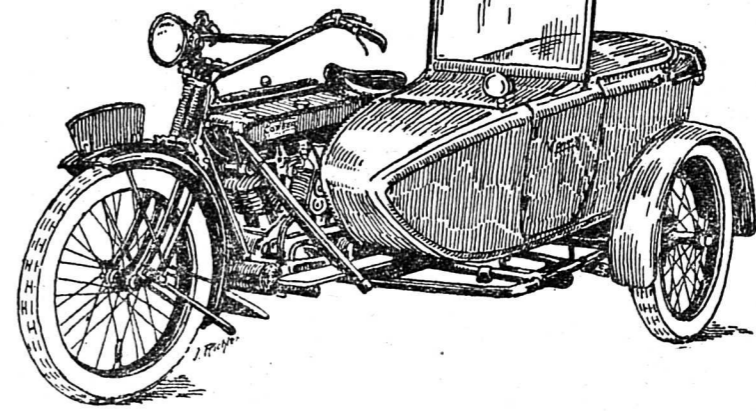


CIRAGE-CRÈME Selecta

LA GRANDE MARQUE SUISSE

◆ Le Journal et Feuille d'Avis du Valais ◆
◆ est l'intermédiaire le plus pratique ◆
◆ pour faire connaître un commerce, ◆
◆ une industrie, une affaire quelconque ◆

Chacun peut gagner



50,000 francs (une villa, confort moderne); 28,000.— francs (une auto Hing); 14,000 francs (une auto La Buire); 5,500 francs (voiturette Maximag); 3750 francs (side-car Condor); 1400 francs (chronomètre or Pochelon); des bicyclettes et des lots divers en tout 120,000 FRANCE DE LOTS

S'adresser à la Loterie de la Presse Genevoise
3, rue de la Monnaie, Genève, qui délivre des pochettes de 5 billets pour 5 FRANCS (1 franc le billet)

Envoi contre remboursement ou par compte de chèque postal 0,510.

Envoyez-moi billets
 pochette de 5 billets
 Nom:
 Adresse:
 Localité:

Gain accessoire

Importante compagnie d'assurance incendie, accidents, responsabilité civile, etc., cherche, dans chaque commune, des représentants. Bonne rétribution. Faire offres à Case postale No 2226, à Sion.

Grande Baisse

Pistolet, 6 mm., dep. fr. 1.90.
Revolver, 6 coups 9.50. Carabine précision 18.—, à air, 4 1/2 mm. 7.50. Canne-fusil 28.—. Appareil à tuer le bétail 19.—. Munitions. Réparations. Catalogue 1923 gratis. Fusil chasse, 1 coup 28.—.
Ls. ISCHY & Co, Payerne

Sciage de bois

MAYE, Planta
SION
Scie mécanique roulante
Prix du stère, fr. 3.—

MALADES & DÉSESPÉRÉS

Je vois vos souffrances
 10,000 GUÉRISONS par les sucs de plantes
 Gratuitement Brochure illustrée
 J'ai confiance
 HERBORISTERIE analyses d'urines
 INSTITUT MAGNÉTIQUE
 PROF. DE LATORRE
 Téléf. 5082, Rue des Alpes 25, GENEVE

Pierre Werlen

Marchand-tailleur, Sion
GRAND-PONT 5

VÊTEMENTS

de coupes perfectionnées
Collection de draps anglais et autres. Prix avantageux

Dames

Retards, Conseils discrets par Case Dara, Rive 430, Genève

Café FUMEAUX

Maison SION Maison Martin
Mlle A. Fumeaux, tenancière.

Tous les samedis et dimanches dès 8 1/2 h. du soir

GRAND CONCERT

donné par le Nouveau Philipps-Planella
Grand choix de musique

Les Dimanches
CONCERT APERITIF
de 11 1/2 h. à 12 1/2 h.

TOUS CES CONCERTS SONT GRATIS

Au 1er étage, grande salle pour sociétés, ainsi que grande salle à manger attenante.

Duglio & Cie

BRIGUE
Toujours en magasin:

Poussines d'Italie ainsi que Volaille morte et comestible.

Boucherie Roup

rue de Carouge 36 bis GENEVE
expédition contre remboursement viande de choix du pays, depuis 2 kg. 500 et plus.
Bouilli le kg. 2,30
Rôti » 2,60
Graisée de rognon » 1,50
Cuisse ou derrière entier, depuis » 2,50

Putz-gorge

BONBON IDEAL CONTRE LA TOUX
BIEN EXIGER LE NOM PUTZ-GORGE
COMME MARQUE DE L'ORIGINE



SEULS FABRICANTS KLANETH & BEHR
DEMANDEZ LES PARTOUT

Fabr. Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON
LESSIVEUSES
Catalogue gratuit

Rue Saussanne
Place de la Rapone

Représentants: J.B. Sautier les Sion

L'ANGLETERRE SOCIALISTE

Le Parlement britannique s'est réuni mardi, le même jour que les Chambres françaises. Mais tandis que chez nous cette reprise des travaux parlementaires s'effectuait dans le plus grand calme, encore que les élections législatives fussent proches, en Angleterre la session qui s'ouvrait avait une exceptionnelle gravité.

Notre alliée, en effet, est à un tournant de son histoire. Les élections qui ont eu lieu le mois dernier par suite de la dissolution de la Chambre des Communes, ont fait perdre la majorité aux conservateurs, sans la donner à aucune autre fraction de l'opinion, mais comme ces fractions ne veulent pas collaborer avec le gouvernement conservateur de M. Baldwin et que les travaillistes sont, après les conservateurs, les plus nombreux dans la nouvelle Chambre, la tradition veut que ce soit à eux que le roi fasse appel pour constituer le gouvernement, dès que M. Baldwin se sera retiré sur un vote de défiance.

Les travaillistes comptent bien que les choses se passeront ainsi; ils sont prêts, du reste, à prendre le pouvoir, et leur chef, M. Ramsay MacDonald, a déjà jeté les bases de son ministère, constitué son programme et choisi ses principaux collaborateurs.

Autrefois, c'était très simple: il n'y avait guère que deux partis aux Communes; il y avait les conservateurs et les libéraux, et tout à tour le gouvernement appartenait à l'un ou l'autre de ces fractions. Mais le Labour party s'est constitué, avec le développement formidable de l'industrie, il est devenu un parti puissant, plus nombreux que le parti libéral, et possédant plus de sièges à la Chambre des Communes, surtout depuis que les femmes sont électrices. Par suite le parti libéral, tout en étant l'arbitre de la situation, n'a plus de chance de prendre jamais le pouvoir et de constituer un ministère homogène. Mais il est évident qu'il est le maître de la destinée du gouvernement, selon qu'il penche du côté conservateur ou du côté travailliste, il crée la majorité. Or, en la circonstance, le parti libéral semble vouloir prendre la responsabilité terrible de jeter l'Angleterre, la couronne, l'empire entre les mains des travaillistes, puisqu'il refuse de se coaliser avec les conservateurs, tandis qu'il déclare que le programme de M. MacDonald contient un certain nombre d'idées sur lesquelles on pourra s'entendre.

Qu'arrivera-t-il si demain l'Angleterre a un gouvernement socialiste? Entendons-nous bien; le Labour Party ne correspond pas tout à fait à ce que nous appellerions en France le parti socialiste, mais la nuance est dans les mots beaucoup plus que dans les idées.

Le programme de M. MacDonald est assez corsé. Pourtant, lui-même a obtenu de son parti l'autorisation d'être très modéré, de ne pas heurter de front le capital, de remettre à demain l'accomplissement de certaines grandes réformes. Mais l'inquiétude est telle dans la Cité que les capitaux déjà se préparent à prendre la fuite et que les agents de change sont assaillis d'ordres de vente de la part de leur clientèle. La croyance que le gouvernement socialiste va proposer de grands projets qui devront être financés par le gouvernement est suffisant pour faire prévoir une baisse dans les prix des valeurs intérieures.

Du programme modéré de M. MacDonald, on ne sait pas encore grand-chose; on sait seulement qu'il veut reconnaître à fond le gouvernement des Soviets et faire régler par une Conférence internationale le problème des réparations. Ses idées sont vastes et ambitieuses: il veut mettre fin à toutes causes de guerre et, comme il l'a dit lui-même, étouffer, sous de larges semelles, tous les brandons de discorde. Enfin, à l'intérieur, il se fait fort de mettre fin au chômage; car il veut du commerce, il veut du travail, il veut des négociations, des échanges, et c'est précisément de cette absence d'échanges que le chômage est né; la faute en est à la livre sterling ou plutôt aux sottises spéculatives des financiers sur les changes étrangers.

Ce MacDonald sera-t-il le Mussolini de l'Angleterre? A une époque nouvelle, à des situations nouvelles, ne faut-il pas des hommes nouveaux? Le vieux personnel politique de l'Angleterre n'a pas réussi à la sortir du marasme. M. MacDonald fera-t-il mieux?

Cette heure critique pour la Grande-Bretagne n'est peut-être pas si redoutable qu'on veut bien le craindre! Ne nous payons pas de mots. Le socialisme du chef du Labour party n'est sans doute pas plus dangereux que celui d'un Viviani, d'un Briand ou d'un Millerand. Une fois arrivé au pouvoir, une fois que les responsabilités apparaissent, les belles théories font place à un sens plus avisé des réalités. Ceux qui ont voulu appliquer leurs théories quand même, les bolcheviks, ont d'abord ruiné leur pays et, pour essayer de se tirer d'affaire, ils ont été obligés de faire comme tous leurs pareils: ils ont maintenu leurs belles théories, oui, mais en s'asseyant dessus!

P. H.

SUISSE

UN FAUSSAIRE ARRÊTÉ

L'individu qui a mis en circulation mardi et mercredi, à Zurich, de faux billets de mille liras a pu être arrêté à Lucerne alors qu'il tentait de récidiver, ainsi que son complice au moment où il se proposait de prendre le train du Gothard.

TIRS IRRÉGULIERS

Les irrégularités dans les tirs militaires hors service se sont multipliées à ce point que la division de l'infanterie, d'accord avec le département militaire fédéral, va prendre d'énergiques mesures à l'égard des sociétés

et des tireurs négligents ou fautifs. Le comité central de la Société suisse des carabinières appelle à ce sujet l'attention des sections.

LES SANGLIERS

Trois chasseurs de Crassier (Vaud), ont tué, dans les forêts de Bonmont, deux sangliers pesant 110 kilos.

UNE AVENTURE

Un journal jurassien publie l'information suivante: «Depuis quelque temps, une jeune fille des environs de Belfort, âgée de 22 ans, dont les parents sont honorablement connus dans la région, entretenait des relations avec le chauffeur d'automobile au service de ses parents, un Suisse d'origine, âgé de 32 ans. Or, un de ces jours, la jeune fille emportant ses toilettes, son linge, ses bijoux et plusieurs milliers de francs, a disparu de la maison paternelle et s'est enfuie avec le chauffeur, non sans laisser une lettre où elle affirme sa résolution de n'avoir d'autre mari que son compagnon de voyage. Le plus piquant de l'aventure est que la fugitive devait très prochainement contracter un beau mariage de raison.»

LES MÉFAITS DE LA NEIGE

Hier matin, la toiture du hall de la gare de Coire s'est effondrée sous le poids de la neige, ensevelissant sous elle un train qui devait partir le matin. Ce train n'a pas pu prendre le départ, toutefois, la circulation a été rétablie au cours de la matinée.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE ITALO-SUISSE

En raison des fortes chutes de neige signalées en Haute Italie, les services télégraphiques entre la Suisse et l'Italie ont subi des retards considérables. Les télégrammes à destination de l'Italie ne peuvent être acceptés qu'aux risques de l'expéditeur. Les communications téléphoniques entre les deux pays sont également en partie suspendues.

LES EMPRUNTS DE 1924

Il est prévu qu'en 1924 les emprunts des C. F. F. seront émis avant ceux de l'administration fédérale. Ces emprunts s'élèveront chacun à 100 millions de francs et seront émis en bons du trésor par la Banque nationale. Le 9^e emprunt de la mobilisation sera remboursable en automne.

LE SEJOUR DE M. STRESEMANN

M. Stresemann a rapporté de son séjour en Suisse d'intéressantes observations, dont il a fait part à ses collègues du cabinet.

Il a constaté que les stations de sports d'hiver étaient encombrées d'Allemands qui vivaient dans le luxe et dépensaient sans compter. A St-Moritz, à Pontresina, au lac de Garde les Allemands représentent 70% des étrangers. En même temps, une colossale propagande, faisant appel à la générosité bien connue du peuple suisse, réclame des dons pour les Allemands malheureux. Cette propagande est couronnée de succès. 1700 petits Allemands sont hébergés en ce moment par les Suisses et des trains d'enfants, organisés par plusieurs œuvres de secours, vont encore en déverser plusieurs centaines jusqu'au mois d'avril. Plus d'un million de paquets, contenant des vivres et des vêtements ont été expédiés de Suisse en Allemagne dans le courant de décembre. La ville de Zurich entretient une soupe populaire. M. Stresemann a été frappé du contraste qui, d'ailleurs, n'a pas échappé aux Suisses eux-mêmes. La presse suisse a manifesté son étonnement de ce qu'on demande des secours pour les Allemands malheureux, alors que des milliers d'Allemands, au lieu de venir en aide à leurs compatriotes, dépensent des millions en voyages et en plaisirs.

LE CHOMAGE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Le nombre des chômeurs dans le canton de Neuchâtel au 1^{er} janvier 1924 était de 1514. Le chômage a diminué dans l'industrie horlogère et dans la métallurgie de 88 unités dont 81 dans l'industrie horlogère. Par contre il a augmenté dans l'industrie du bâtiment et du bois. Néanmoins il y a une légère diminution du nombre des chômeurs dans l'ensemble pour le canton de Neuchâtel. Pour l'année 1923 le canton de Neuchâtel a payé, toutes les parts comprises, pour ses chômeurs fr. 3,500,000. Pour janvier 1924 on prévoit une dépense de fr. 125,000.

LE TRAFIC SUR LES CHEMINS DE FER

Le trafic des voyageurs à destination des stations d'hiver suisses est en augmentation sensible sur celui de l'hiver dernier. C'est ainsi que les trains de sports Angleterre-Suisse ont transporté, jusqu'à la fin de décembre, 3424 voyageurs à destination de l'Oberland bernois, soit 1126 de plus que l'année dernière et 5226 à destination des Grisons, c'est-à-dire 2723 de plus qu'en décembre 1922.

Il y a lieu de remarquer que le chiffre total des touristes est, en réalité, considérablement plus élevé, car le train de saison Boulogne-Interlaken n'est pas utilisé par les hôtes suisses des stations d'hiver, et qu'une partie des touristes anglais passant par Paris-Dijon-Pontarlier et par Paris-Belfort-Delle-Berne pour se rendre dans l'Oberland bernois. En outre, une augmentation de trafic s'est fait sentir également pour ce qui concerne les autres trains de l'horaire.

Etant donné la bonne utilisation du wagon-lit Paris-Coire-Paris, le délai de circulation de celui-ci sera prolongé provisoirement jusqu'au 31 janvier 1924.

LA FOIRE DE ROMONT

A la dernière foire de Romont, les prix du bétail de rente se sont maintenus fermes avec une légère tendance à la hausse. En revanche, ceux du bétail de boucherie ont manifesté un léger fléchissement. C'est ainsi que le bœuf de boucherie était coté de 1 fr. 80 à 2 frs. le kilo, la génisse de 1 fr. 80 à

2 fr. également, la vache grasse de 1 fr. 50 à 1 fr. 80, la vache saucisse de 1 fr. 70 à 1 fr. 80, le taureau de 1 fr. 50 à 1 fr. 70; Les veaux se vendaient de 1 fr. 80 à 2 fr. 20 le kilo. Les moutons étaient cotés de 1 fr. 40 à 1 fr. 80 le kilo. Les bonnes vaches de garde se vendaient de 1000.— à 1500.— fr. pièce, les génisses prêtes de 1000 à 1400 fr. les jeunes bœufs de travail de 800 à 1000 frs., les autres de 1000 fr. à 1200 fr. Il y eut passablement de porcs au marché — 351 — dont les prix sont demeurés à peu près stationnaires et à une belle altitude. Les gros variaient entre 2 fr. 60 et 2 fr. 70 le kilo. Les porcelets de 8 semaines se payaient 140 à 150 fr. la paire, et ceux de 12 semaines trouvaient facilement acquéreurs au prix de 200 à 240 fr. Les poulains ont trouvé amateurs au prix de 800 fr. à 1400 fr. pièce, et les chevaux adultes se négociaient au prix de 600 à 1200 fr.

LES RELATIONS FRANCO-SUISSES

La Direction générale des douanes françaises a décrété l'application immédiate de l'arrêté suivant:

«Les montres et pièces d'horlogerie portant les marques de fabriques suisses ayant été créées en France une société anonyme pour la vente en France des montres provenant de ces fabriques ne peuvent être admises à l'importation ou au transit si le correctif «importé de Suisse» n'est pas juxtaposé aux marques dont il s'agit. Les cartons, sachets, etc., emballant les montres doivent être munis également de la mention «importé de Suisse». La mention doit se trouver sur l'objet autant de fois que s'y trouve la marque de fabrique et elle doit être gravée en caractères indélébiles.»

Une mesure semblable avait déjà été prévue au début d'avril 1922. La légation de Suisse à Paris avait obtenu de la Direction générale des douanes françaises qu'un délai très large serait accordé aux intéressés pour se conformer aux exigences de la nouvelle réglementation. La Chambre suisse de l'horlogerie entreprendra des démarches pour obtenir le maintien du «statu quo».

SALON DE L'AUTOMOBILE A GENEVE

La première exposition internationale de l'automobile et du Cycle en Suisse, qui ouvrira ses portes le 23 mars prochain, à Genève, est assurée dès aujourd'hui de la participation de 63 grandes maisons américaines, françaises, allemandes, italiennes, anglaises, belges, suisses, etc. Sur la Plaine sera construit un vaste hall de 5000 mètres carrés, qui sera relié au Bâtiment électoral par une passerelle traversant le boulevard Georges-Favon.

Le Salon organisé l'année dernière avait réuni 48 exposants.

Les industries qui émigrent

Notre vie économique a été atteinte doublement du fait de la quasi-ruine de certains grands pays qui nous entourent, ainsi que de la dépréciation du change de la France et de l'Italie. En premier lieu, nos exportations diminuèrent d'une façon sensible aussitôt que la journée de 8 h. fut introduite en 1919. Voici quelques chiffres extraits d'une statistique officielle.

En 1920, notre exportation tomba de 3 milliards 300 millions de francs à 1 milliard 800 millions. En 1922, la Suisse exporta pour 1 milliard 500 millions de francs de moins qu'en 1919. Il en résulta un chômage sans précédent et le 31 mars 1922, on comptait 89,000 personnes entièrement sans travail et 40,000 autres partiellement réduites au chômage. Pour 129,000 places offertes en 1922, par les bureaux de travail, ceux-ci recevaient 615,000 demandes d'occupation.

En dépit de ce fait, les salaires ne reculèrent que faiblement. Les industriels déclarèrent alors ne plus pouvoir les supporter tant que la durée du travail serait aussi fortement réduite. Ou bien, disaient-ils, il faut baisser les salaires ou alors c'est la durée du travail qu'il faut prolonger. Certains industriels, pressés par la nécessité et pour ne pas laisser accaparer notre marché par d'autres, tentèrent une expérience qui, en soit, pouvait être bonne, mais faisait courir au pays de grands risques. Ils pensèrent donc établir des fabriques à l'étranger. Voici deux exemples que nous connaissons, pris dans l'industrie du chocolat. Les grandes maisons Cailler et Villars s'en allèrent planter des tentes en France et en S. A. furent fermées en Suisse, telle que celle S. A. furent fermées en Suisse, telle que celle du canton de Lucerne et l'on construisit une fabrique à Pontarlier qui donne pleine satisfaction.

La première raison qui milite en faveur de ce mode de faire fut la diminution des frais de transport, soit du cacao, soit de la marchandise manufacturée. Puis — et celle-ci est à considérer maintenant qu'il s'agit de se prononcer sur la durée de la semaine de travail — on estima que pour conserver les débouchés français, il fallait produire à meilleur compte et trouver une main d'œuvre en relation avec le change. L'expérience fut bonne en elle-même. On ne peut faire aucun reproche à ceux qui la firent.

Mais au point de vue général de notre économie nationale, elle est fort dangereuse. Voici pourquoi. Supposons que le 17 février le peuple suisse se prononce négativement sur la prolongation facultative de 48 à 54 heures de travail, que pourrait-il arriver? Tout simplement, on accentuerait le mouvement d'émigration déjà instauré de façon à produire ailleurs à des conditions satisfaisantes. Contre cela, il n'y aurait rien à faire si ce n'est à déplorer que nos industriels soient, par la force des choses, obligés à chercher au dehors ce que l'on ne veut pas leur accorder chez nous.

Et que ferons alors nos paysans de leurs produits laitiers? Et où les ouvriers pourront-ils trouver du travail lorsque nos industries seront envolées comme par enchantement? N'est-ce pas une question sur laquelle il convient de réfléchir sérieusement lorsque nous serons appelés à nous prononcer le 17 février au sujet de la révision de l'art. 41 (sur la loi des fabriques).

Si notre petit pays veut continuer à vivre de son industrie, donnons-lui les moyens de le faire, quitte à nous soumettre à un petit sacrifice nécessaire et à une expérience qui ne dépassera pas trois années.

«Nous estimons qu'aujourd'hui où toutes les forces de la nation doivent travailler ensemble à surmonter la crise, rien ne doit être négligé de ce qui peut rendre la production plus libre et plus féconde et qu'au contraire rien, sans motif impérieux, ne doit être fait qui puisse l'entraver.»

(Message du Conseil fédéral)

Canton du Valais

LEYTRON

✱ Mme Vve Emilie Défayes-Spahr

Nous avons appris avec beaucoup de regrets le décès, à l'âge de 88 ans, de Mme Vve Emilie Défayes-Spahr. Un long convoi funèbre a accompagné, aujourd'hui, la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

La vénérable défunte, presque nonagénaire, n'est pas une inconnue au chef-lieu où elle est née et où elle possède une nombreuse parenté.

Veuve du notaire et député Joseph Défayes, de Leytron, elle avait élevé une belle famille à laquelle appartenait, entr'autres, M. Ernest Défayes, fixé très jeune en Argentine, où il occupe une situation en vue; Mme Clotilde Meizoz, veuve de l'ancien juge-instructeur du district de Martigny; M. le Juge cantonal Camille Défayes. La dernière génération de sa nombreuse descendance la rendait trisaïeule.

La mort de Mme Défayes cause, à tous ceux qui l'ont approchée et connue, de sincères regrets. Elle laisse le souvenir d'une personne dont les précieuses qualités du cœur et de l'esprit se reflétaient dans une vie pleine de labeur et de bonté.

A la famille en deuil nous présentons nos bien vives condoléances.

UNE AVALANCHE HOMICIDE

DANS LA VALLÉE DE BAGNES

Un terrible accident vient de plonger la vallée de Bagnes dans la consternation. Confiants dans le froid qui devait prévenir la chute des avalanches, 11 hommes de Lourtier étaient partis lundi en corvées communales pour ouvrir la route de Fionnay. Vers 4 h. de l'après-midi, alors que les ouvriers travaillaient un peu en-dessous de cette station, une avalanche imprévue tomba sur eux. 3 d'entre eux furent pris et entraînés.

A 5 h. l'alarme était donnée à Lourtier. Aussitôt, 60 à 70 personnes partirent à la recherche des malheureux, avec pioches, pelles et falots, lit-on dans le «Confédéré». Le Dr Besse, qui se trouvait à Lourtier, accompagna la colonne de secours. Vers 10 à 11 h., ayant perdu tout espoir de retrouver des vivants, les recherches furent suspendues pour être reprises mardi à la première heure. A 8 h. deux des victimes furent découvertes dans l'eau de la Dranse. L'avalanche avait formé un pont sur la rivière; il s'était rompu la nuit. Les deux cadavres étaient accrochés derrière des cailloux. Quant au troisième il n'a été retrouvé qu'à 11 h. et demie, enfoui profondément dans la neige, et entre des pierres.

Le dernier cadavre trouvé est celui d'Aphonse Fellay, d'Etienne, 44 ans, qui laisse une jeune veuve et trois enfants en bas âge. Les deux autres victimes sont des célibataires, soutiens de famille: Camille Maret, 22 ans, et Joseph Michaud, 25 ans. Les trois défunts sont tous de Morgnoz (quartier inférieur de Lourtier).

L'émou est grand dans le village de Lourtier où habitaient les trois infortunés. Cet accident remémore douloureusement les avalanches dont a eu à souffrir, dans le passé, le village de Lourtier, et dont il continue d'être menacé, par le fait de sa situation, à 1084 mètres, au bas du talus entamé par les débâcles du lac glaciaire de Crête Sèche. En 1759, le village avait été à demi rasé par une avalanche; en 1818 une colonne d'eau provenant du lac temporaire de Mauvoisin emporta, à une centaine de mètres, en amont du village actuel, 60 bâtiments dont 16 maisons d'habitation du hameau des Glaries; en 1894 et 1899, les débâcles du glacier de la Crête Sèche ont causé de graves dégâts dans la campagne environnant le village.

NOCES D'OR

Aujourd'hui, 11 janvier, on fête à Obergesteln, les noces d'or des parents de M. Lucas Jost, secrétaire cantonal des Apprentissages.

La mère, Mme Catherine Jost, est âgée de 75 ans et le père, M. Jean Jost, de 80 ans. Les époux Jost, modèles de travail et d'union conjugale, ont eu 14 enfants, dont 10 encore en vie; 4 fils sont en Amérique, 5 à Obergesteln, 1 à Sion.

Nous présentons nos félicitations aux jubilaires, en leur souhaitant encore d'heureux jours.

A L'ÉGLISE DE BRAMOIS

La Commune de Bramois va faire procéder à quelques réfections à son église paroissiale, dont l'agrandissement de la tribune.

Nous félicitons l'Administration en question pour sa décision pleine d'à-propos au double point de vue économique et religieux.

CAFETIERS ET RESTAURATEURS

La Société cantonale valaisanne des Cafetiers et Restaurateurs aura son assemblée générale annuelle le jeudi 17 courant à Viège.

La séance s'ouvrira à 10 h. 1/4 dans une salle d'école et le banquet aura lieu à 13 h. à l'Hôtel de la Poste.

Le Comité adresse un pressant appel à tous les cafetiers du canton, sociétaires ou non, pour les engager à venir nombreux collaborer à un intérêt commun. Le Comité.

MARTIGNY-ORSIERES

Le courant électrique desservant la ligne de chemin de fer du Martigny-Orsières sera suspendu pendant 3 jours, dès lundi 14 courant. Cet arrêt provoquera la suppression de plusieurs trains prévus à l'horaire ordinaire.

LA CHERTE DES CHEMINS DE FER

Récemment, un industriel veveysan avait à envoyer à Luxembourg, un wagon de dix tonnes de marchandises. Il songea tout naturellement à l'acheminer par Bâle, le plus court chemin. Mais les C. F. F. lui demandaient, de Vevey à Bâle seulement, 560 francs de taxe de transport. Il eut l'idée de tenter le détour par Bouveret, Dijon, Thionville. Cela lui coûta, tous frais accessoires compris, 349 francs suisses, pour un trajet au moins trois fois plus long!

Voilà encore un exemple à ajouter à ceux signalés par M. l'Ing. William Haenni, Chef du service du Commerce et de l'Industrie, au Département de l'Intérieur, dans son intéressant exposé, présenté dernièrement à la Société Industrielle et des Arts et métiers, à Sion, sur la cherté des prix de transport des C. F. F. qui oblige les industriels suisses à emprunter les lignes étrangères pour le trafic de leurs marchandises.

CHAMPÉRY ET CHAMBÉRY

Un journal vaudois, dans son numéro de jeudi, annonçait qu'un violent incendie aurait eu lieu à Champéry, dans une usine, et dont les dégâts se monteraient à 3 millions de frs. Renseignements pris, aucun incendie n'a été à déplorer dans notre coquette station d'étrangers de Champéry. Notre confrère a sans doute confondu Champéry avec Chambéry (Savoie), où en effet il y eut le sinistre suivant:

Les cloches de Chambéry et des environs sonnaient, l'autre soir, le tocsin et le clairon alertait les sapeurs-pompiers. Le feu venait d'éclater dans les usines Moriquand, où l'on fabrique des maisons en bois et, trouvant un aliment facile dans les matériaux, prit rapidement une extension considérable.

Plus de dix mille mètres carrés étaient embrasés. Les flammes s'élevaient jetant des reflets impressionnants sur le paysage blanc de neige.

Dans le voisinage de l'usine se trouve une poudrière. Les pompiers s'employèrent courageusement à la noyer. Plus de la moitié de la population s'était portée sur les lieux du sinistre, où l'on remarquait toutes les autorités civiles, judiciaires ou militaires. Le service d'ordre, assuré par la troupe, contenait avec peine une foule de plus de dix mille curieux.

Le désastre aurait fait courir les plus grands risques à tout un important quartier industriel, si le moindre vent avait soufflé. Le feu a été heureusement limité à l'usine. Il avait pris naissance dans la chambre des chaudières et causé des dégâts évalués approximativement à un million et demi de francs français.

AGRANDISSEMENT DU CANAL

RIDDÉS-MARTIGNY

Le Département des Travaux publics avise les intéressés qu'un dépôt public des documents cadastraux établis pour les expropriations nécessitées par l'agrandissement du canal Riddes-Martigny (section Charrat-Riddes) aura lieu du 14 au 29 janvier 1924.

Un plan de situation et un état des surfaces expropriées par commune seront déposés au greffe municipal de Charrat, Fully, Saxon, Saillon et Riddes.

LES PROTESTANTS DU BAS-VALAIS

A Monthey s'est constituée, sous le nom de «Communauté évangélique de Monthey» une association qui s'est donnée pour but l'administration des immeubles qu'elle a acquis de la Société vaudoise de secours en faveur des protestants dissimulés, le groupement des protestants des districts de Monthey et de St-Maurice, le développement de leur vie religieuse, l'assistance des protestants indigents de la région, la direction et l'entretien de l'école protestante de Monthey et le service de la Bas-Valais. L'Association reçoit comme membres les protestants des deux sexes âgés de 16 ans au moins payant une contribution annuelle minimale de 3 francs. Le président est M. Fritz Grandjean, directeur d'usine, à Monthey, et le secrétaire, M. Paul Margot, pasteur, à Monthey.

UN PONT EN SOUFFRANCE

Le Département des Travaux publics interdit le passage à tout véhicule, dont le poids dépasse 4000 kgs., sur le pont de la route cantonale à Viège.

FACTEUR A CHANDOLIN

La place de dépositaire postal et facteur à Chandolin (Anniviers) est vacante.

Les postulants à cette place devront s'adresser à la Direction des postes à Lausanne, jusqu'au 26 janvier.

L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Elle commence à sortir du marasme. Un peu partout, on bâtit, on transforme d'anciennes maisons, on les agrandit.

Voilà qui va donner du travail à bien des gens et à éclaircir l'horizon enténébré de l'avenir économique.

DECLARATIONS DE FORTUNE

Le « Bulletin officiel » avise les contribuables que les déclarations de fortune et de revenu doivent être adressées aux administrations communales respectives, pour le 15 février au plus tard. (Voir dans le No de ce jour les renseignements à ce sujet).

LA NEIGE

A défaut de la manne octroyée autrefois aux Juifs, le ciel nous gratifie d'une autre façon. Après une relâche de quelques jours, la neige recommence à tomber en abondance. De mémoire d'homme on ne se souvient pas de chutes aussi importantes que celles de cet hiver. Espérons, toutefois, que la série noire des avalanches touche à sa fin.

Chronique sédunoise

THE-LOTO-CONCERT

Le Thé-Concert du Tennis-Club, manifestation toujours gâtée par les gourmets d'heures délectables, aura lieu dimanche 13 janvier dès 3 h. 1/2 à la Grande salle du Casino. Musique aérienne et toilettes claires, gérbes de parfums et de chants en exhaleront le charme jeune; tandis que quelques esprits musards, amateurs des plus désinvoltes, interpréteront un lever de rideau, léger, captivant, rieur...

Et l'on jouera au loto. Encore un loto?? Oui, mais... un loto où pendus haut et court avec les volailles grasses et maigres, les bouteilles au long col, seront les gracieux caddeaux de dames, cent objets d'un goût exquis... fête des yeux et de l'esprit.

CONCERT DE L'HARMONIE

Nous rappelons le concert de l'Harmonie qui aura lieu au Casino, samedi 12 janvier à 20 h. 30. Le programme est alléchant, comme on peut le voir ci-dessous:

1. Jubilé Impérial, marche	Mattheys
2. Overture du Roi de Lahore	Massenet
3. Flirtation, Scherzetto	Steck
Entr'acte, Gavotte	Gillet
(No. 3: pour clarinettes et saxophones)	
4. Carmen, Grande fantaisie	Bizet
5. Cortège de Masques	H. Böhm
6. Le Coq Gaulois, Marche	Popy

Comme intermède, une délicieuse comédie de Glück: «Le collet d'Hermine», et pour terminer, soirée dansante.

Erratum

Dans notre compte-rendu du concours de skis des Mayens de Sion, une coquille typographique nous fait dire que le 2me prix de la course de fonds avait été gagné par M. Tell Léopold. Chacun aura compris qu'il s'agissait de M. Tell Diebold, le sportsman bien connu, et qui, paraît-il, s'est distingué, dans la course de fonds, par une descente vertigineuse.

MATCH DE BILLARD

On nous écrit: Un match intéressant a lieu ces jours-ci au Café Industriel, à Sion, au local du Club, qui est le rendez-vous des «as» du billard de la capitale. Deux groupes de dix joueurs se disputent le championnat. La lutte durera trois semaines. Chaque joueur doit faire dix passes.

Nous relevons ici le beau résultat obtenu par M. Alexandre Elsig fils, qui, à la première passe, a battu son adversaire par 100 points contre 9.

Vivant sequentes. X.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 13 janvier: de Quay.

DANS LES SOCIÉTÉS

Sous-officiers. — Assemblée générale, lundi, 14 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au local de la Société, Café de la Planta, 1er étage.

SERVICE RELIGIEUX

le 13 janvier

A la Cathédrale: 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2, messes basses. 7 h., messe de communion générale pour la Congrégation des Enfants de Marie. 8 h. 1/2, messe paroissiale, instruction française. 10 h., Grand'Messe, sermon français. 11 h. 1/2, messe paroissiale, instruction française.

Le soir: 4 h. vêpres. 6 h. Dévotion de la Bonne-Mort, en allemand. Bénédiction.

A St-Théodule: 7 h. 1/2 messe de communion générale pour la Congrégation des Jeunes Gens. 9 h. office pour les écoles des filles.

Au Collège: 7 h. messe basse. 8 h. 1/2 messe chantée, sermon français. 10 h. office pour les écoles des garçons.

Chronique Sportive

Les sports d'hiver en Suisse

L'hiver étend de nouveau sur nos montagnes et sur nos plaines son royal manteau de ouate fine, tout scintillant de millions d'étoiles et de fleurs minuscules qui, la nuit, resplendent comme des diamants. Les fontaines se couvrent de festons et d'aiguilles semblables à du cristal; les ruisseaux coquets aussi, se parent de glaçons transparents; les sapins ploient leurs vertes ramures sous le faix de la neige et les forêts se balancent lentement au rythme berceur du vent qui soulève de moment en moment de fins nuages de poussière de neige, blancs tourbillons qui passent dans l'air comme un songe de bonheur, ou comme une farandole de fées au clair sourire. Dans nos montagnes, le silence des grands espaces est rompu par les cris d'allégresse de nos hôtes étrangers venus de tous les coins de l'univers pour jouir de notre bon air, de notre soleil et des plaisirs de notre incomparable hiver. De leur côté, les citadins, assoiffés de liberté et de grand air s'en vont chaque samedi, en joyeuses cohortes, skis sur l'épaule, luge au dos ou patins à la main, se retremper dans la nature et reprendre à son contact vivifiant santé, joie et courage.

Echos

Le patinage à Venise

Les grands écrivains qui ont chanté dans toutes les langues de l'univers les beautés de Venise ne l'ont pas décrite avec ses canaux gelés.

Le froid a été tel que, phénomène qui ne s'était pas produit depuis des centaines d'années, la glace est assez forte pour que les Vénitiens puissent, sans miracle, se promener à pied là où glissaient les noires gondoles.

Et cette question se pose: Y a-t-il des Vénitiens qui sachent patiner?

Humour britannique

Tom Powel est allé avec quelques amis chasser le tigre aux Indes.

Le pauvre garçon, un soir, à l'affût, tombe sous la griffe d'un de ces félins.

Ses amis câblent immédiatement à la famille la triste nouvelle.

«Envoyez dépouille mortelle», répond-on.

Les amis font le nécessaire et câblent: «Colis arrivera tel jour».

Au jour dit, la famille voit arriver dans une grande cage un splendide tigre vivant.

On télégraphie:

«Avons reçu tigre vivant mais pas le cadavre de Tom».

Les amis répondent «Tom dans tigre».

Un trésor repêché au fond de la mer

Un trésor, composé de doublons espagnols de 1790 et qui représente une somme de près d'un million de francs, vient d'être déposé à la Banque royale du Canada.

Ce trésor a été découvert dans le port de Nassau, aux îles Bahama, par une jeune actrice de cinéma, miss Jane Tolley. La jeune fille, qui est plongeuse de profession, figurait dans un film sous-marin, lorsqu'un jour plongeant du haut d'un yacht, elle aperçut la poignée d'une cassette qui émergeait du sable. Elle signala sa trouvaille et l'équipage du yacht remonta la cassette.

Le gouvernement britannique a réclamé le trésor comme lui appartenant de droit.

La monnaie qui parle trois langues

La nouvelle monnaie que le gouvernement sud-africain vient de mettre en circulation porte des inscriptions en trois langues.

Sur l'avers, l'inscription est latine. Sur le revers, elles sont anglaise et hollandaise.

NOUVELLE A LA MAIN

Le visiteur importun: — M'sieu, vous avez tort d'attendre papa, il ne rentrera pas! — Et pourquoi ne rentrera-t-il pas? — Parce qu'il n'est pas sorti!...

LETTRE DE PARIS

La situation générale

Recevant le 1er Janvier le corps diplomatique, selon la tradition, le Président de la République française, répondant à ses souhaits de nouvel an, lui a fait un petit discours. Mais autant celui de l'année passée avait été sombre, laissant entrevoir la nécessité pour la France de prendre de nouvelles sanctions, autant, cette année, M. Millerand s'est montré optimiste. N'a-t-il pas été jusqu'à saluer l'aube de la réconciliation et de la paix définitivement établie?

Ces paroles du Président de la République ont donné lieu dans la presse à de nombreux commentaires, non pas parce qu'à cette époque de l'année, où la politique chôme, on a tendance à s'emparer de n'importe quel fait tant soit peu marquant pour en faire un sujet d'article, mais bien parce qu'en réalité le langage de M. Millerand prend une signification très haute au moment où l'Allemagne a mis fin à la résistance passive, a entrepris des négociations directes avec nous et va nommer un nouvel ambassadeur à Paris qui, depuis un an, n'avait plus qu'un chargé d'affaires d'Allemagne.

Il y a donc quelque chose de changé, il y a donc quelque espoir d'arriver désormais au règlement amiable des réparations et l'Allemagne a donc enfin compris que la sagesse et son propre intérêt lui commandent d'adopter enfin une politique d'exécution loyale du traité de Versailles?

Car il ne faut pas jouer sur les mots. Si l'on en croit M. Poincaré, il n'y a, de notre côté, aucun changement d'attitude vis-à-vis de l'Allemagne; répondant, dimanche, aux félicitations qui lui étaient adressées à l'occasion de sa magnifique réélection comme sénateur de la Meuse, le président du Conseil a écrit textuellement: «Nous poursuivons la politique de réparations que vous avez approuvée; nous la poursuivons avec obstination jusqu'à sa victoire pacifique, jusqu'à l'exécution complète du traité de Versailles».

La politique de la France reste donc la même; serait-ce qu'il y aurait une divergence d'opinion entre le gouvernement et le Président de la République? Qui pourrait le croire? Nous devons donc en déduire que c'est bien de l'autre côté du Rhin qu'il y a cette fois plus de bonne volonté que de coutume et moins de mauvais foi. S'il en est ainsi, sans aucun doute on pourra s'entendre, parce que la France n'est ni intransigeante ni exagérée dans ses prétentions. Elle veut simplement l'exécution du traité de paix et elle ne demande à l'Allemagne qu'une seule chose: faire vraiment tout son possible pour cela.

L.-D. A.

ÉTRANGER

DES LOUPS DÉVORENT UN PAYSAN

De Milan on annonce qu'à la suite de fortes chutes de neige dans les Abruzzes, les loups sont descendus dans la plaine. On rapporte qu'ils ont attaqué et dévoré un paysan, dont on n'a retrouvé que la tête et quelques ossements.

UN ASSASSINAT EN ALLEMAGNE

M. Heintze, président du gouvernement séparatiste du Palatinat rhénan, a été assassiné mercredi soir à 21 h. 30 à Spire; pendant qu'il était en train de dîner dans un restaurant trois hommes pénétraient dans la salle en criant: haut les mains! Ils firent immédiatement feu avec des pistolets automatiques. M. Heintze fut mortellement blessé tandis qu'un autre dîneur assis près de lui était blessé par une balle égarée. Les meurtriers se sont enfuis.

La police et les autorités d'occupation française ont ordonné que des recherches soient effectuées dans la ville et que les automobilistes quittant le district soient retenus et examinés. On croit que le crime est l'œuvre d'une organisation nationaliste allemande.

LUDENDORFF ET HITLER EN

MAUVAISE POSTURE

En Allemagne, dans le procès Hitler-Ludendorff, le procureur général a déposé jeudi une plainte pour haute trahison consommée.

TRAIN ASSAILLI PAR DES MALFAITEURS

En Italie, sur la ligne de Benevent à Caserte, une bande de malfaiteurs masqués a assailli un train de marchandises. Tandis que plusieurs bandits tenaient le personnel de la machine sous la menace de revolvers, les autres fracturaient et vidaient deux fourgons. Plus tard, les carabinieri et les fascistes envoyés sur les lieux ont retrouvé les traces des bandits auxquels ils ont donné la chasse. Ils sont parvenus à en capturer deux qui ont fourni des indications précieuses sur leurs complices.

Petites nouvelles

Grèce et Tchécoslovaquie. — Le journal officiel grec, vient de publier le décret royal ratifiant la convention commerciale gréco-tchécoslovaque, conclue à Lausanne. Par cette convention le gouvernement tchécoslovaque s'est engagé à acheter une certaine quantité de tabac grec.

Le feu aux docks à Londres. — L'incendie qui a éclaté lundi dernier dans les docks de Londres n'est pas encore éteint. Du caoutchouc imprégné d'huile et des débris continuent à brûler et de grandes flammes s'élevaient de temps à autre. Des pompes inondent les décombres, mais les autorités déclarent que le feu ne sera pas complètement éteint avant deux jours.

Le froid ne sévit pas en Bulgarie. — En raison du beau temps qui a fait cette année se prolonger l'été de la St-Martin, certains arbres fruitiers, notamment les pruniers et les poiriers, ont fleuri dans la région de Choumen.

L'attentat contre Khémal est démenti. — De Constantinople on dément officiellement un attentat contre le président de la République turque.

Les betteraves en Roumanie. — La récolte de betteraves en Roumanie a été très bonne cette année et la production sucrière sera très abondante. Et pourtant le prix du sucre augmente. Mystères de la spéculation!

Un vapeur attaqué par des brigands. — Des brigands ont attaqué dimanche, le vapeur «Izesui», sur le Haut-Yang-Tsé (Chine) ils ont tué le capitaine et le changeur et jeté leurs corps dans la rivière. Trois personnes ont été blessées.

Dernières nouvelles

UN FRATRICIDE A CHIASSO

CHIASSO, 11. — Hier, Berto Bernasconi a assailli son frère Joseph dans sa chambre à coucher et l'a blessé, sans raison, de onze coups de couteau. Le blessé est en danger de mort.

L'assassin, qui avait été libéré il y a quinze jours d'une détention au pénitencier cantonal, a pris la fuite.

A LA MÉMOIRE DE CONSTANTIN

NAPLES, 10. — La reine-mère, les princesses Irène et Catherine de Grèce, le prince héritier Carol de Roumanie et sa femme, la princesse Hélène, sont arrivés à Naples, où ils assisteront à un service célébré à la mémoire de Constantin. Ils ont été reçus à la gare par les princes Christophe et André de Grèce, venus exprès de Paris, par les dignitaires des cours grecque et roumaine, ainsi que par le personnel diplomatique des deux nations.

UNE FILATURE S'EFFONDRE

A Bradford (Angleterre), le toit d'une filature s'est effondré jeudi, entraînant dans sa chute un certain nombre de travailleurs, ainsi que des métiers à tisser. Une vingtaine de personnes plus ou moins grièvement blessées ont été retirées des décombres. Une douzaine d'autres sont ensevelies. De nombreuses femmes, des jeunes filles pour la plupart, travaillaient dans la filature au moment de l'accident. On compte jusqu'à présent, trois morts et quinze blessés à la suite de l'explosion survenue. On craint que plusieurs cadavres ne se trouvent encore sous les décombres.

Sciaticque, goutte, rhumatisme!

Des douleurs violentes disparaissent entièrement en peu de temps!

Monsieur P. M. Rederstorff, O. F. M., Chiesse de Loreto-Lugano, écrit entre autres: «Je me fais un plaisir de vous informer que le Togal a eu un excellent effet dans le cas de la malade qui souffrait de sciaticque. Les violentes douleurs diminuèrent aussitôt et disparaurent bientôt complètement». Des succès pareils et encore plus surprenants ont été constatés par des milliers au moyen du Togal, non seulement dans les cas de sciaticque, goutte et rhumatismes, mais aussi de toute sorte de douleurs des nerfs et de maux de tête, névralgies, lumbago, douleurs dans les articulations et les membres. Brillants certificats de médecins. — Dans toutes les pharmacies. — Chem.-pharmaz. Laboratorium, Zurich 6.

Rhumatisme

de toute nature sont guéris rapidement et avec succès au moyen de la friction éprouvée Rheumatol. Frs. 2,50 dans toutes les pharmacies.



Commune de Sion

AVIS

Jeunes menuisiers-charpentiers, ainsi qu'un chauffeur de camion, sont demandés de suite. S'adresser au Bureau communal de Sion. Sion, le 11 janvier 1924.

L'ADMINISTRATION.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

Vendredi 11 janvier

	demande	offre
Paris	27,50	28,20
Berlin	—	—
Milan	24,70	25,20
Londres	24,55	24,75
New-York	5,70	5,80
Vienne	80.—	82.—
Bruxelles	24,50	25,20

A Cœurs vaillants...

par Henry de Brisay

Il se campa devant les deux routiers, les regardant bien dans les yeux et de façon assez farouche:

— Lequel de vous deux est le capitaine? demanda-t-il brusquement.

Salvage sourit avec aménité.

— C'est moi, dit-il d'une voix pâteuse.

— Ah! c'est toi, bêtête!

Sous l'injure, Salvage voulut se redresser, mais, trahi par Bacchus, il retomba sur son banc.

Il put néanmoins articuler...

— Je suis le capitaine Salvage!

— Eh bien! capitaine Salvage, ou comme il te plaira de t'appeler, je te préviens que si j'entends encore une fois ton acolyte te donner le titre de capitaine, je te coupe les oreilles. Tu as compris, je pense.

Et tranquillement, il alla s'asseoir au coin du feu.

Le routier se tourna vers Joël avec des yeux hébétés.

— Qu'est-ce qu'il a dit... qu'il me couperait les oreilles!...

— Je crois avoir entendu quelque chose comme cela...

— Il me couperait les oreilles à moi, le capitaine Salvage!...

Il n'avait pas achevé ces deux mots ma-

lencontreux que déjà l'Italien était devant lui.

— Ce n'est pas faute de vous avoir prévenu, fit le Milanais, en tirant son épée.

Ce simple geste suffit à dégriser à moitié Salvage.

Il se leva sans trop de peine.

— Cornes du diable! grogna-t-il, c'est ce pourreau d'Italien qui veut me couper les oreilles.

Et il dégaina à son tour.

Mais l'hôte se précipita entre eux.

— Vous ne voulez pas ma ruine, mes chers seigneurs, disait-il d'une voix larmoyante, ayez au moins l'obligeance de me payer avant de vous pourfendre. Je serai bien empêché tout à l'heure, quand l'un de vous sera peut-être mortellement navré, de venir lui réclamer son écot.

D'après les mœurs du temps, la réclamation du tavernier était trop juste pour qu'on eût l'idée de la discuter.

L'Italien donna trois deniers et, loyalement Salvage jeta une pistole sur la table.

Ravi d'avoir affaire à des clients de si bonne composition, l'aubergiste les engagea à aller espadonner au dehors, sur le bord de la rivière, où ils seraient merveilleusement pour se battre.

Cette nouvelle proposition fut acceptée sans difficulté et ce fut sur le bord de la Meurthe aux flots verdoyants que le combat s'engagea.

Ce que l'insulte avait commencé fut achevé par le vent de bise qui soufflait sur la rive.

Complètement dégrisé, le routier dut bientôt reconnaître qu'il avait affaire à forte partie.

Si Salvage était renommé comme une des bonnes lames de Bourgogne, le Milanais tirait mieux encore et bientôt l'épaula traver-

sée, l'aventurier laissa tomber son épée avec un cri de douleur.

— Et maintenant, reprit d'Italien avec un sourire de satisfaction, je vais donc te couper les oreilles.

Et déjà il s'approchait de sa victime quand la grande épée de Joël vint s'interposer entre le patient et le bourreau.

— Seigneur étranger, dit le Breton avec beaucoup de politesse, j'ai assisté avec intérêt à votre loyal combat, mais si vous portez encore la main sur mon camarade, j'aurai le regret de vous charger.

L'Italien hésita un instant.

Mais Joël paraissait ne pas être un adversaire à dédaigner et l'Italien songeait que Salvage avait encore le libre exercice de son bras gauche et pourrait fort bien, alors qu'il serait occupé avec le Breton, lui fournir un joli coup de dague dans les côtes... Ces multiples réflexions eurent pour résultat de lui faire tourner les talons tout en grommelant quelque chose où l'on pouvait démêler qu'il comparait ses adversaires à ces animaux immondes qui, d'après l'Écriture, ont le goût singulier de retourner à leur vomissement.

Joël, sans plus s'en inquiéter, aidait Salvage à rentrer à l'hôtellerie.

Mais l'aventurier avait de la rancune.

— Eh! là-bas! cria-t-il.

Son adversaire se retourna.

— On ne dit pas son nom avant de s'en aller.

— Mon nom, pourquoi faire?

— Pour le retrouver plus tard, quand je pourrai recommencer la petite conversation que nous venons d'avoir.

L'Italien haussa les épaules.

— A ton aise! s'il ne faut que cela pour

te contenter. Capitaine de la potence, je me nomme Sciarra Cavelli de Goldeni.

— Bon... au revoir.

— Addio!

Et comme la neige commençait à tomber fine et serrée, le Milanais qui rentrait en ville, eut bientôt disparu dans une sorte de brouillard blanc.

Lamentable, au coin du feu, l'épaula à nu et sur laquelle Joël appliquait assez adroitement un pansement de vin et de beurre, le pauvre diable de capitaine roulait dans sa tête des pensées plutôt funèbres.

— Te voilà bien languissant, lui dit enfin Joël qui ne comprenait rien à sa mélancolie, pour quinze jours à rester sur le flanc. Avec ce que tu as en poche, tu n'es guère à plaindre... Que peux-tu craindre?...

— D'être pendu! dit Salvage d'un ton sinistre que Joël eut un frisson.

Le routier ajouta:

— Aussi bien tu as été toujours mon compère, nous avons fait cent bons coups ensemble et j'espère que tu ne me trahiras pas...

Joël étendit la main avec un geste solennel.

— Et puis, ajouta le coupe-jarrets, il y aura tout profit pour toi si tu me sers bien.

Et s'étant assuré que l'hôte avait quitté la salle qui restait vide, il se pencha à l'oreille du Breton, et lui dit:

— Ecoute...

Joël rapprocha son escabeau.

Salvage, sans donner trop de détails, omettant à dessein la véritable qualité de Mahaut, expliqua à son complice le but de l'expédition qu'il allait tenter pour le duc de Bourgo-

Mais le prince lui avait donné quinze jours pour faire la besogne et il allait justement employer ces quinze mêmes jours à remettre son épaupe en bon état.

Et comme, d'autre part, le duc Charles tenait à être strictement obéi, il n'hésiterait pas à faire brancher haut et court l'infortuné capitaine s'il découvrait qu'il avait employé à se faire sottement trouer la peau le temps qu'il lui avait payé pour son propre service.

Salvage sentait déjà comme une gêne dans l'œsophage; Joël songeait.

Aux jours lointains de jeunesse, Joël avait étudié chez un procureur de la bonne ville de Tréguier. Ces bribes de chicane, jointes à un esprit particulièrement avisé, lui fournissait presque toujours, pour les cas difficiles, les moyens subtils et de retorses inventions.

— Tout à coup son visage s'éclaira.

— J'ai trouvé! fit-il en frappant sur son genou.

Salvage releva la tête.

— Qu'est-ce que tu as trouvé? demanda-t-il.

— Un bon tour pour empêcher que tu sois pendu.

— Parle, mon camarade, il me semble déjà que je respire mieux.

Joël disait:

— Tu viens de me conter que Monseigneur attendait le plus tôt possible des nouvelles de ton expédition. Or donc qui empêche que cette expédition ait été entravée, combattue, retardée par mille choses et mille gens.

«Dans ces conditions, tu envoies toutes les semaines ton lieutenant Joël au duc. Joël lui apporte un message où tu relates les événements et où tu exposes toutes les difficul-

FAIBLESSE GENERALE

C'est merveilleux !
Ce n'est pas seulement bon
Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux
qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal
Le Roi des Fortifiants

à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants
Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants.

Spécialement recommandé dans les cas de **Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie** et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le

Régénérateur Royal Ferrugineux
en vente à la Pharmacie Morand
Expédition par retour du courrier
La grande bouteille 8 fr. — La grande ferrugineuse 9 fr.

DEPOTS: **Monthey:** Pharmacie de l'Avenue. — **St-Maurice:** Pharmacie L. Rey. — **Sion:** Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — **Sierre:** Pharmacie Antille.

Machines à coudre



de tous systèmes, pour tout usage
Régulateurs, Potagers
Poussettes, Chars
Réparations, Fournitures
Ventes à termes
Fort escompte au comptant
Edmond Donzé
LANDERON (Neuchâtel)

Madame DUPASQUIER-BRON
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

Maladies urinaires
VESSIE REINS
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, irrogisme, obésité, goitre, embonpoint, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export,

VIANDE POUR SALER, SÉCHER
Cuisse ou derrière entier le kg. 2,40
Devant bœuf entier 2,30
Viande désossée pour saucisses 2,60
Trélines 0,80
Graisse de rognon 1,50
S'adresser A. Magni, Commerce de Viande, Abattoirs, Genève.

Lettres - faire part
Cartes de deuil
sont livrées promptement et soigneusement à des prix modérés par l'Imprimerie Gessler, Sion

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

— Fondée en 1872 —

Conditions les plus libérales et Sécurité absolue

Polices mondiales dès le début, sans surprime

Couverture gratuite du risque d'aviation pour passagers.

Participation aux bénéfices déjà après deux ans, et en outre répartition extraordinaire triennale dès la sixième année

Garanties: L'excellente situation financière de LA GENEVOISE est prouvée par le fait que la Compagnie dispose de Fr. 122.- pour chaque Fr. 100.- de valeur actuelle de ses engagements.

MARCEL CHOLLET, Agent général, Martigny-Ville;
BANQUE de RIEDMATTEN, SION.

Le **Lysoform** est un Antiseptique et Désinfectant puissant, d'odeur et d'emploi agréables et sans danger. Il ne tache pas. Flacons 100 gr. 1 Fr., 250 gr. 2 Fr. Le Savon de Toilette au Lysoform, de fabrication soignée est prescrit pour tous les soins de la Toilette, son Parfum est très délicat: le carton: 1 fr. 25 ct. En vente toutes Pharmacies et Drogueries. Gros: Sté. suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

CHAINES ANTINEIGE

selon système « Errée » de première qualité avec

fermeture instantanée

sont fournies par Fabrique de chaînes Téléph. No 12

Représentant pour la Suisse Romande: Safia, Rue de la Scie, 10, Genève

J BRUN & C° NEBIKON



Pour toute publicité

dans les journaux suivants:

Sion: Journal & Feuille d'Avis du Valais

Martigny: Confédéré.
St-Maurice: Nouvelliste Valaisan
Grigne: Briger Anzeiger et Walliser Volksfreund.

ainsi que dans tout autre journal suisse et étranger, s'adresser à

PUBLICITAS

RUE DE LAUSANNE, 4

La plus ancienne et la plus importante maison de cette branche. Fermière de plus de 600 journaux et almanachs. Succursales dans les principales villes de Suisse.

Nombreux correspondants à l'étranger
Devis et tous renseignements gratuits

DÉDÉ A LA NOCE

Dédé a huit ans et comme on lui avait promis que, si elle était bien sage, elle assisterait à la noce de son oncle François, elle a été irréprochable pendant huit jours.

Il est vrai que ces huit jours se sont passés en préparatifs ensorcelants. A toute heure, la modiste ou la couturière arrivait, débailait, de nombreux sacs, des chapeaux magnifiques, des robes somptueuses, de formes et de tissus différents. Pour Dédé elle-même, on avait apporté une robe merveilleuse qu'il avait fallu retoucher par ci, pincer par là; orner ici d'une dentelle, ailleurs d'un chou de ruban.

On avait apporté pour Dédé des jupons empressés qui la faisaient ressembler à une ballerine, un chapeau qui encadrait adorablement son petit visage angélique; des souliers plats vernis, des bas de soie, des gants de peau; maintes autres choses dont la vue seule était pour elle une récompense.

Dédé comptait les jours, les heures, les minutes qui la séparaient de la belle cérémonie.

Elle ne savait pas ce que c'était qu'une noce et elle questionnait sa maman, inlassablement, pour en connaître la portée et la signification. Elle ne comprenait pas bien pourquoi il fallait de si belles toilettes aux parents et aux amis de François pour le jour où ce jeune homme prendrait femme, mais elle était heureuse qu'il en fût ainsi.

Elle était contente d'entendre sa maman répéter: «Dédé, tu seras la plus belle.»

La nuit, elle avait un sommeil agité, peuplé de rêves fantastiques où elle voyait des déroulements de cortèges plus fantastiques

que ceux qui sont décrits dans les contes de fées, en tête desquels elle marchait, dans une toilette éblouissante, exactement derrière la mariée.

Lorsque Dédé apprit que son cavalier serait Toto, elle eut une petite déception. Elle ne se trouvait avec lui, aucun point de contact, aucune idée commune. Elle le trouvait trop violent, trop brutal. Elle eut préféré un inconnu.

Le jour du mariage de François, Dédé eut d'abord l'agréable surprise de ne pas éprouver les effets de l'habitude petite colique que lui fournissaient toutes les émotions.

Son cavalier vint la chercher. Il était vêtu d'un costume marin qui lui seyait assez, mais dans lequel, à cause de la circonstance, à cause du monde, il se trouvait embarrassé, timide, peu délégué.

Il offrit son bras à Dédé, avec assez de mauvaise grâce, après en avoir reçu l'injonction formelle de la part de son père qui menaçait de se fâcher s'il n'obéissait pas, et les deux enfants entrèrent dans le cortège, bras dessus, bras dessous, dociles et un peu inquiets.

Bientôt, ils furent très fiers de l'impression qu'ils produisaient. Ils étaient les plus petits invités; les passants souriaient en les voyant, les parents et les amis leur distribuaient des caresses, des mots aimables, des compliments, des bonbons.

Tout alla bien jusqu'au déjeuner qui leur parut, à l'un et à l'autre effroyablement long. Le défilé des rôtis, des volailles, des viandes de toute sorte n'en finissait plus.

Ils attendaient le dessert avec une impatience fébrile. Perdus dans un brouhaha grossissant de bruit, négligés, oubliés, ils se fa-

miliarisaient avec les convives, prenaient des libertés, se dérangeaient de table pour faire une fugue dans le jardin, pour exécuter une course vertigineuse autour de la table, en butant contre les serveurs et en leur faisant renverser les sauces des plats qu'ils portaient avec tant de précautions.

Dédé et Toto étaient rappelés à l'ordre verbalement. Ils avaient bu un doigt de vin et s'émancipaient de plus en plus.

Au dessert, Dédé fit une bouderie parce que son cavalier avait reçu une plus large part de crème au chocolat. Cette circonstance à laquelle il fallut aussitôt remédier, jeta du froid entre eux.

Puis Dédé reçut un soufflet parce qu'elle avait dénoué sa serviette et fait une grosse tache sur sa robe.

Son humeur aussitôt changea. Elle devint nerveuse et agressive.

Au bal, elle déclara que Toto ne savait pas danser et elle voulut un autre cavalier; elle reçut une gifflée, pleura et Toto vint gentiment lui demander la faveur d'un quadrille, qu'elle lui accorda.

Mais l'accord n'était qu'apparent entre eux. Des cris perçants s'élevèrent bientôt de leur côté.

Dédé et Toto, sans qu'on connût les préliminaires de ce conflit, en étaient venus aux mains.

Dédé cherchait à égratigner le visage de Toto qui, lui, tentait correctement de l'étrangler.

On les sépara; on leur distribua à chacun quelques taloches, des larmes coulèrent.

Toto fut emmené dans sa chambre et mis au lit.

Dédé pleura longuement sur un fauteuil où

elle finit par s'endormir en déclarant: « Je n'irai jamais plus à la noce de l'oncle François, je ne veux plus y aller... »

Nos primes

Le Journal et Feuille d'Avis du Valais offre cette année les primes suivantes à ses abonnés:

Un superbe livre: **La route du Lœtschberg**, avec gravures artistiques. Prix: frs. 10.— au lieu de 30.—

Une série de 10 estampes de Grimentz. Fr. 15.— au lieu de 25.—

Un volume: **Médecin des Pauvres**. Fr. 1,20 au lieu de 4.50.

Une série de 12 jolies cartes postales illustrées couleur. Fr. 0,60 au lieu de 1.20.

Un pot de **Crème Ivoire** pour le visage. Fr. 3.— au lieu de 4.75.

Au Jardin Zoologique de Bâle

Le dromadaire est une espèce de chameau qui va fort vite. « Il n'est peut-être pas inutile de rectifier ici une erreur assez commune. On croit généralement que le dromadaire se distingue du chameau par le nombre de ses bosses: les livres de gravures représentent l'un de ces animaux — je ne sais plus lequel orné d'une seule de ces gracieuses gibbosités tandis que le second en a deux. En réalité, le chameau et le dromadaire appartiennent à la même espèce; il n'y a entre eux d'autre différence que celle qui sépare le cheval pur sang du lourd cheval de roulage. Le droma-

daire est la bête de haute race: élancé, léger d'allures, élégant; — du moins par comparaison — il est couvert d'un poil doux et fin et il a de plus, l'avantage de supporter la soif beaucoup mieux que le pesant, épais et maussade chameau. Tous deux ont une seule bosse, placée immédiatement auprès des épaules, et qui sert à fixer la selle ou le fardeau. »



tés de l'entreprise; de la sorte Monseigneur prend patience et est content de son serviteur.

— Ah! Joël, s'écria Salvage illuminé, en étreignant le Breton de son bras gauche, Joël tu me sauves la vie!

Néanmoins, tout en suivant les avis de son conseiller, le routier voulait se tenir à portée de surveiller le précieux gibier qu'il poursuivait. C'est pourquoi, malgré les observations de son mentor, qui préférait la bonne vie que les écus du duc permettait de mener à Nancy, dans un réduit bien sûr Salvage alla attendre sa guérison dans un petit village nommé Haillanges qui se trouvait sur la route de Lausanne à moins de cinq heures de Lausanne.

Joël fut chargé d'aller s'informer adroitement, dans les environs du chalet, de ce que devenaient Mahaut et l'écurier. Ce fut ainsi que Salvage apprit qu'un jeune seigneur qu'il reconnut facilement pour Jean de Bar avait fait un séjour dans la maison des deux cousins, et cette circonstance lui permit d'écrire ou plutôt de faire écrire par Joël au duc le billet suivant:

« Monseigneur,
« La partie est plus difficile à jouer que nous avions cru: la petite colombe est maintenant gardée par un gerfaut de Lorraine dont je vous ai déjà parlé. C'est celui qui a si méchamment occis notre pauvre Latour. Je ne puis agir par la violence, car on est plus fort que moi, je vais essayer de la ruse et j'espère réussir.
« Votre dévoué serviteur,
« Salvage »

On avait ainsi déjà gagné huit jours et le

routier espérait se tirer de sa périlleuse situation sans trop de dommage. Son épaulement commençait à ne plus le faire trop souffrir et le coquin envisageait l'avenir sous des couleurs plus riantes quand l'arrivée de Joël vint le plonger, une fois de plus, dans des transes bien excusables.

Joël avait mené son ambassade avec la plus grande célérité et il fut reçu immédiatement par le duc, quand il dit qu'il venait de la part de Salvage.

Mais aussitôt la lettre lue, Charles entra dans une terrible colère et lui déclara que si, dans la semaine, la capture de Mahaut n'était pas chose faite, Salvage, lui Joël, et les vingt hommes qui les accompagnaient seraient tous pendus.

Le sort des vingt « bravi » chimériques n'était pas inquiétant, mais le routier, sentant peser sur lui la colère ducale, courbait les épaules et rentrait le cou comme si on lui eût déjà présenté la cravate de chanvre.

Quant à Joël, qui était un garçon ingénieux il avait pris son parti et il raconta, sans tarder, ce qu'il avait fait de son plein gré pour parer aux redoutables éventualités qui les menaçaient.

Sans perdre de temps, il avait, le soir même de sa réception au palais, battu les bouges de Nancy et avait embauché dix drôles de sac et de corde qu'il avait ramenés avec lui.

L'opération avait été facile, car le duc en lui ordonnant d'en finir à tout prix, lui avait fait remettre deux cents écus pour les frais de la campagne.

— Mon vieux Joël, dit Salvage après avoir écouté ce récit, tu seras éternellement mon sauveur et je prierai bien pour toi si jamais

Dieu m'admet en son saint Paradis. Maintenant où sont nos hommes?

— Dans le petit bois de sapin qui se trouve de l'autre côté du vallon. Je n'ai pas voulu les amener jusqu'au village où leur arrivée aurait fait jaser et aurait pu donner l'éveil à nos voisins.

— Tu as sagement agi, mon camarade. En tout cas, il n'y a plus une minute à perdre. En m'affublant d'une défroque de pauvre, j'irai demain matin à Lauenbourg, et ce sera bien le diable si je ne trouve pas un bon tour pour mettre l'oiseau en nos filets.

— Et ton épaulement?

— Il me semble qu'elle est guérie. De toutes façons, pourvu qu'au moment décisif je puisse me tenir en selle, c'est tout ce qu'il faut... A propos, à quel prix as-tu engagé les dignes seigneurs que tu m'as ramenés.

— Il n'y avait pas à léser...
— Mais encore?

— Je leur ai donné à chacun dix écus en leur promettant autant si l'expédition réussissait.

— Ah! c'est cher, soupira Salvage, pour ce prix-là, on aurait eu des paladins.

— Le temps pressait. Il fallait agir vite.

— Savent-ils quel est le but de notre chevauchée?

— Je leur ai vaguement parlé d'enlèvement.

— Bien. Buvois un flacon et puis couchons-nous. Demain, au jour, je partirai pour Lauenbourg.

Le soir, quand il revint, Salvage avait tout son plan préparé.

Il l'expliqua en détail à Joël qui ne put s'empêcher de manifester bruyamment son approbation...

Mahaut qui, depuis le départ de Jean restait triste et pensive, eut cependant un instant de joie quelques jours après.

Un routier apporta un énorme coffre dans la chambre de la petite comtesse, et que la jeune fille en eut étalé le contenu sur son lit, Tiphaine frappa les mains l'une contre l'autre en signe de contentement et Mina et Catherine poussèrent des cris d'admiration.

Le précieux envoi contenait deux costumes complets l'un de drap rouge, l'autre de drap bleu, tous deux ornés de rubans de velours noir et de discrètes broderies au corsage; en plus, trois paires de souliers les uns fourrés de petit gris, les autres en cuir souple d'Espagne, les derniers de beau velours tanné et tout galonnés d'argent, enfin du linge de fine toile de Bruges en abondance.

(à suivre)

Travaux de fin d'année

Une tasse d'Ovomaltine aux heures de travail intense permet de surmonter allégrement les plus grandes fatigues.



SIERRE — Etat-civil

Mois de décembre
NAISSANCES

Andenmatten Antoine, de Meinrad, de Saas-Balen. Triverio Léa, de Pierre, de Bioglio (Italie). Wildi Ida, d'Hermann, de Suhr (Argovie). Henzen Candide, de Léon, de Blatten. Favre Marie-Thérèse, de Benoît, de St-Luc. Caloz Danièle-Georgette, de Denis, de Chandolin. Savioz Jean-Robert, de Marcel, d'Ayer. Panchard Lucie-Pauline, d'Ernest, de Bramois. Hilty Henri-Georges, d'Alfred-Robert de Grabs. Antille René, de Justin, de St-Luc. Penon Elisabeth-Noëlle, de Charles, de Sion. Zufferey Alevine, d'Isidore, de St-Luc. Favre Marie-Angèle, de Vitorien, de St-Luc.

DECES

Pont Basile, de St-Luc, 88 ans. Bourguinet Théodule, de Grimentz, 68 ans. Henzen Candide, de Blatten, 2 jours. Brunner Jean, de Sierre, 38 ans. Laub Oswald, de Rametnach, 3 ans. Clivaz Madeleine-Marguerite, de St-Jean, 83 ans.

MARIAGES

Iseli Adolphe-Gustave, de Mümliswil (Soieure) et Krotz Frieda, de Eschelbach (Baden). Stucker Emile-Albert, de Bowyl (Berne) et Kräuchi Martha, de Baeriswyl (Berne). Martin Basile, de Sierre et Mounir Anita-Germaine, de Miège. Beaud Alphonse, de Sierre et Henchoz Elise-Emma, de Château-d'Oeux. Vocat Rémy de St-Luc et Mollens, et Lamou Marguerite-Marie, de Lens.

Récapitulation 1923: Naissances: 131; décès: 68; mariages: 32.

Le «Journal et Feuille d'Avis du Valais» est en vente à: SION: Papeterie BOLL, r. de Lausanne » KIOSQUE DE LA GARE